

1. Périmètre

Conformément à l'article 4 du décret 2017-963, « Dans chaque établissement, une évaluation qualitative et quantitative des contrats conclus en application de l'article D. 811-1 est établie annuellement et présentée au conseil d'administration ou à l'organe en tenant lieu ». L'analyse porte ici sur les contrats étudiants de l'Université Lumière Lyon 2 entre le 01/09/2020 et le 31/08/2021. Les données relatives aux contrats étudiants ont été extraites depuis SIHAM, puis croisées, par le SESAP, avec les données Apogée afin de déterminer le profil de chaque étudiant.e. Cette note ne concerne pas de façon exhaustive l'emploi étudiant, puisque des étudiants peuvent être recrutés en contrats de vacances.

Un.e étudiant.e peut avoir un ou plusieurs contrats étudiants sur l'année universitaire.

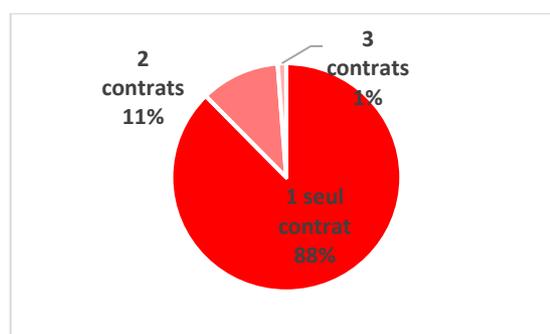
La durée du contrat et son nombre d'heures saisis dans SIHAM sont les valeurs limites ou prévisionnelles du contrat et ne reflètent pas systématiquement la réalité des heures faites.

2. Effectifs et taux de féminisation

Au cours de l'année universitaire 2020/2021, 285 contrats étudiants ont été signés à l'Université Lyon 2 par 251 étudiant.es différent.es. Près de 9 étudiant.es sur 10 ont signé un seul contrat. En 2019/2020, 255 contrats étudiants avaient été signés à l'Université Lyon 2, par 231 étudiant.es.

Nombre de contrats par étudiant.e

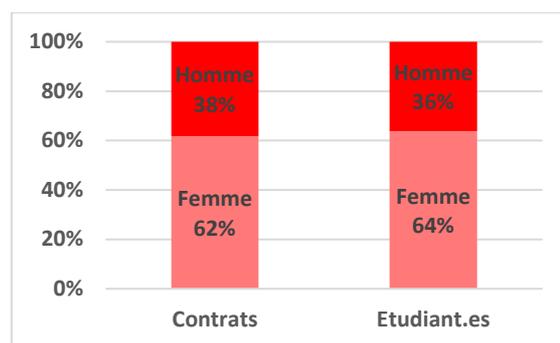
	Nombre d'étudiant.es
1 seul contrat	220
2 contrats	28
3 contrats	3
Total	251



Sur les 285 contrats étudiants, 176 ont été établis pour des femmes, soit un taux de féminisation des contrats de 62%. Le taux de féminisation des étudiant.es sous contrat est de 64%. En 2019/2020, ces taux s'élevaient respectivement à 74% et 73%.

Répartition des contrats et étudiant.es par sexe

	Nombre de contrats	Nombre d'étudiant.es
Femme	176	160
Homme	109	91
Total	285	251



3. Typologie des étudiant.es

Sur les 251 étudiant.es ayant eu un ou plusieurs contrats, 231 étaient des étudiant.es de l'Université Lyon 2, soit 92%. Parmi ces étudiant.es Lyon 2, 98 étaient boursier/sières, soit 42%. En 2019/2020, 90% étaient des étudiant.es de l'Université Lyon 2, dont 45% étaient boursier/sières. A titre de comparaison, la part des boursier/sières sur l'ensemble des étudiant.es Lyon 2 en formation initiale était de 32% pour l'année universitaire 2020/2021 (source : SESAP). On constate donc que les boursier/sières sont plus souvent recruté(e)s que les non boursier/sières.

Répartition des contrats et étudiant.es par profil

	Nombre de contrats	Nombre d'étudiant.es
Etudiant.e Lyon 2	264	231
Boursier/sière	111	98
Non boursier/sière	153	133
Etudiant.e extérieur.e	21	20
Total	285	251

Parmi les étudiant.es Lyon 2 ayant eu un ou plusieurs contrats sur l'année universitaire 2020/2021, 61% étaient des étudiant.es de master (taux identique en 2019/2020).

Répartition des contrats et étudiant.es Lyon 2 par niveau de formation

	Nombre de contrats	Nombre d'étudiant.es
Licence	90	80
Licence 1	1	1
Licence 2	22	20
Licence 3	66	58
Licence pro	1	1
Master	163	140
Master 1	74	64
Master 2	89	76
Doctorat	4	4
Prépa agreg	5	5
Autre	2	2
Total	264	231

4. Typologie des contrats

Près de 40% des contrats étudiants de l'année universitaire 2020/2021 appartiennent à une catégorie d'emploi de type « Tutorat ».

Répartition des contrats et étudiant.es par catégorie d'emploi

	Nombre de contrats	Nombre d'étudiant.es
Tutorat	112	90
Soutien informatique nouvelles technologies	46	39
Appui bibliothèque	44	44
Accueil étudiants	38	37
Promotion de la santé, développement durable	23	22
Handicap	11	11
Animations culturelles et sportives	5	5
Insertion professionnelle	5	5
Promotion de l'offre de formation	1	1
Total	285	251

5. Durée et nombre d'heures au contrat

39% des contrats étudiants ont une durée inférieure à 4 mois, contre 43% en 2019/2020. Le plus court des contrats étudiants de l'année universitaire 2020/2021 a duré 12 jours ; le plus long a duré un an.

Pour mémoire, les contrats sont pris pour les durées suivantes :

- 670 heures maximum entre le 1/9 et le 30/6 soit 67 heures par mois
- 300 heures maximum entre le 1/7 et le 31/8 soit 150 heures par mois

Répartition des contrats étudiants selon leur durée

	Nombre de contrats	Nombre d'heures moyen	Quotité moyenne
Moins d'1 mois	9	59	54%
Entre 1 et 2 mois	18	68	29%
Entre 2 et 3 mois	66	165	44%
Entre 3 et 4 mois	18	206	38%
Entre 4 et 5 mois	9	256	38%
Entre 5 et 6 mois	6	171	21%
Entre 6 et 7 mois	24	142	15%
Entre 7 et 8 mois	21	205	17%
Entre 8 et 9 mois	16	394	30%
Entre 9 et 10 mois	95	645	44%
Entre 11 et 12 mois	3	289	16%
Total	285	336	37%

Quotité = nombre d'heures au contrat / (1824h / 365 j x nombre de jours au contrat)

30% des contrats étudiants ont un nombre d'heures inférieur ou égal à 150h ; ce taux s'élevait à près de 60% en 2019/2020. Le nombre d'heures minimum au contrat constaté sur l'année 2020/2021 est de 23h, contre 670h pour le nombre maximum.

6. Services ayant recours aux contrats étudiants

La DSI est le service qui a le plus recruté d'étudiant.es pour l'année universitaire 2020/2021.

Répartition des contrats étudiants par service

	Nombre de contrats	Nombre d'heures moyen	Durée moyenne en jours
Direction des systèmes d'information (DSI)	42	504	228
Service de la vie étudiante	36	525	239
Institut des sciences et des pratiques d'éducation et de formation (ISPEF)	28	66	191
Service commun de la documentation (SCD)	19	628	285
Service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (SCUIO-IP)	15	530	241
Institut Universitaire de Technologie Lumière	15	257	110
Direction de la formation et de la vie étudiante (DFVE) - SAMS ETIP	14	589	266
UFR des sciences économiques et de gestion (SEG)	13	174	75
UFR d'anthropologie, de sociologie et de science politique (ASSP)	11	143	75
UFR de lettres, sciences du langage et arts (LESLA)	11	138	66
Faculté de droit JVD	10	230	172
Service universitaire d'activités physiques et sportives (SUAPS)	10	263	209
Institut de psychologie	10	49	179
UFR des langues et Centre de langues	9	98	66
UFR Temps et territoires (TT)	7	208	120
Direction de la formation et de la vie étudiante (DFVE) - Etudes	6	612	274
Institut de la communication (ICOM)	5	161	72
Direction des relations internationales (DRI)	5	143	239
Service des études statistiques et d'aide au pilotage (SESAP)	5	260	129
Service commun de formation continue (SCFC)	5	156	70
Direction de la recherche et des écoles doctorales (DRED) - Laboratoires	3	200	117
Service de l'action artistique et culturelle (AAC)	2	77	24
Centre international d'études françaises (CIEF)	2	105	92
Musée des moulages (MUMO)	2	308	365
Total	285	336	186

La crise sanitaire ayant notamment engendré davantage de besoins, 30 contrats étudiants de plus ont été créés par rapport à 2019-2020. 96 contrats ont été établis dans 10 services supplémentaires, dont 71 dans des composantes d'enseignement ; 18 contrats supplémentaires ont également été créés au service de la vie étudiante.

Dans l'ensemble, ces contrats durent plus longtemps (336h sur 186 jours en moyenne, contre 251h sur 166 jours en 2019/2020).